

Adresse de la société populaire de Montbard (Côte-d'Or), qui se félicite de la chute de Robespierre, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Montbard (Côte-d'Or), qui se félicite de la chute de Robespierre, lors de la séance du 16 fructidor an II (2 septembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. pp. 184-185;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15263_t1_0184_0000_7

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Danton, Lacroix, Hébert, et tous ces hommes vendus à la cause des tyrans, des nouveaux conjurés auraient encore osé conspirer contre la République en assassinant la représentation nationale; et ces hommes atroces à l'aide de leurs horribles proscriptions ont volontairement aspiré au triumvirat, les monstres! ils avaient donc oublié que le Peuple français n'était jamais plus grand que lorsqu'il s'agissait d'écraser la tyrannie. Ils avaient oublié que le poignard de Brutus était au sein de la Convention pour en percer le dominateur assez audacieux qui tenterait de s'élever sur les débris du trône des Capet.

Grâces immortelles vous soient rendues Législateurs, vous avez sauvé la Patrie; jamais vous n'avez mieux mérité d'elle que lorsque vous décrets d'accusation Robespierre, Couthon et ses lâches complices. Jamais enfin vous ne fûtes plus énergiques que lorsque vous prononçâtes la mise hors de la loi des membres de la Commune de Paris, dignes associés de ces Catilina modernes, et que vous fûtes intruire le bon peuple qu'on avait égaré pour opprimer la Patrie.

L'engouement et l'idolâtrie telle fut toujours la source de nos maux; c'est parce qu'à Rome l'on s'enthousiasma pour Cesar que la liberté y fut perdue, mais en France, la révolution est dans le peuple et non point dans la renommée de quelques personnages, et les républicains sauront enfin mettre à profit cette grande vérité que l'infâme Saint-Just a proclamée dans son rapport du 11 germinal pour la garantie du peuple contre les hommes artificieux.

Législateurs vous avez encore sauvé la France et la liberté dans les journées des 9 et 10 thermidor; vous avez trouvé dans votre sein toutes les lumières et l'énergie nécessaires pour démasquer et pulvériser les traîtres, entendez le serment des habitants de cette commune, d'une société montagnarde qui sait apprécier l'honneur qui était réservé aux bons citoyens de Paris d'entourer de leur force la représentation nationale dans la crise où elle s'est trouvée, soyés persuadés représentants, que comme eux, nous aurions scu vous faire un rempart de nos corps, qu'on ne seroit parvenu à affranchir qu'après nous avoir arraché la vie. Oui nous jurons de ne jamais idolâtrer qui que ce soit, c'est sous votre égide seule que nous marcherons à la Liberté et à l'Egalité et que nous promettons en faisant respecter la plénitude de votre puissance, de mourir s'il le faut pour l'affermissement de la République une et indivisible. Pour copie conforme,

LAVRAGESSE, *président*, POURAILLY, *secrétaire*.

h

[*La société populaire d'Alet, département de l'Aude, à la Convention nationale, le 6 thermidor an II*](9)

(9) C 320, pl. 1314, p. 28.

Citoyens représentants,

Le bruit des victoires que remportent les armes de la République a retenti dans notre société : un enthousiasme universel s'est emparé de nos cœurs, en lisant dans les bulletins de la Convention nationale les détails étonnants de tant de succès, de tant d'actions éclatantes de courage et de bravoure des hommes libres. Les cris mille fois répétés de vive la République, vive la Montagne se sont fait entendre de toutes parts; et c'est au milieu de cette allégresse, que la société populaire d'Alet, vous fait parvenir l'expression de sa reconnaissance, pour les brillants succès que vos sages décrets viennent de procurer à la République. Nous vous félicitons du courage de ces généreux guerriers, qui repoussent avec tant de valeur, ces lâches féroces brigands, que la rage de leurs vils maîtres avait vomis sur le sol sacré de la Liberté. Restés à votre poste, infatigables montagnards, jusqu'à ce que la horde des Barbares soit entièrement anéantie et la République sera sauvée.

Salut et fraternité,

Les membres du comité de correspondance,
DESSAI, *président*, DUAB, *secrétaire*.

i

[*Les juges, commissaire national et greffier du tribunal de district de Lesneven, département du Finistère, à la Convention nationale, le 25 thermidor an II*](10)

Citoyens représentants,

Nous comparons vos triomphes sur les traîtres de l'intérieur aux succès de nos armées, partout victorieuses sur les vils satellites des despotes et coalisés. Les marches, les contremarches, les évolutions les plus savantes de ceux-ci, rien en un mot n'arrête l'ardeur et l'intrépidité de nos soldats républicains. Témoin la célèbre bataille de Fleurus. De votre côté, aucun traître, quelque masque qu'il emprunte, aucun complot, de quelque manière qu'il soit ourdi, n'échappe à votre surveillance paternelle, témoin la conspiration du tiran Robespierre et de ses infâmes complices que vous venez de déjouer. Grâces immortelles vous soient rendues, citoyens représentants, comme nos armées doivent rester à leurs postes tant qu'elles auront des ennemis à combattre, vous devez vous-mêmes rester au vôtre, jusqu'à ce que vous ne trouviez plus de traîtres à punir.

Vive la République une et indivisible.

HABESQUE, *commissaire national, et cinq autres signatures*.

j

[*La société populaire de Montbard, département de la Côte d'Or, à la Convention nationale, le 5 fructidor an II*](11)

(10) C 319, pl. 1304, p. 32.

(11) C 320, pl. 1314, p. 24.

Représentans d'un peuple libre,

Les plus hypocrites des hommes comme aussi les plus criminels, Robespierre et ses conjurés, avaient conspiré contre la liberté; vous les avez punis de mort, la société applaudit à leur supplice : elle a frémi d'horreur à la vue du danger qu'a couru la Convention; son indignation n'a point eu de bornes lorsqu'elle a connu la profondeur de l'abyme creusé sous la Liberté. Quoi, les français devenus libres étaient menacés de rentrer sous les fers de l'affreuse tyrannie ! Quoi, les plus scélérats des hommes, à l'aide de toutes sortes de crimes, et d'une confiance usurpée, méditaient de rassembler les débris d'un trône odieux ! insensés conspirateurs ! aviez-vous donc oublié que la liberté ne peut jamais se perdre ? les français en ont goûté les douceurs, la volonté du peuple en assurera le triomphe.

Nous vous félicitons, Législateurs, des sages mesures que vous avez prises; votre énergie et le courage de nos braves frères de Paris ont sauvé la Liberté du danger qu'elle a couru, continuez à bien mériter de la Patrie; quant à nous, fidèles à nos sermens, nous jurons de nouveau de ne reconnaître jamais que la Convention, de nous rallier sans cesse autour d'elle, et de mourir s'il le faut pour la défense de la Liberté.

Vive la République ! vive la Convention ! périssent tous les traîtres et les ambitieux ! tel est le vœu des citoyens qui composent la société populaire épurée de Montbard, et ce vœu est bien sincère car il part du cœur.

Salut et fraternité.

GAUTHEROT, *président*, HIVERT, BORNAT, *secrétaires*.

P.S. Nous croyons devoir ajouter que nous avons monté, armé et équipé un cavalier pris dans notre sein lequel a rejoint le 10 messidor dernier le 1^{er} régiment de dragons où il a déjà servi plusieurs années en qualité de brigadier.

2

La société populaire de Draveil, district de Corbeil [Seine-et-Oise], fait don à la nation de 813 L 15 s. pour servir à l'armement d'une frégate.

Mention honorable, insertion au bulletin (12).

[*La société populaire de Draveil à la Convention nationale, le 14 fructidor an II*] (13)

Citoyens Législateurs,

La société populaire de la commune de Draveil animée du feu sacré du plus pur patriotisme et jalouse de concourir à l'armement d'une frégate que s'est proposé le département d'offrir à la Convention nationale, a fait une collecte dans son sein qui a produit la somme de *huit cent treize livres quinze sols* qu'elle vient

déposer sur le bureau. La société populaire espère avec tous les bons républicains, que cette même frégate, sera assez heureuse d'être du nombre de celles qui iront détruire cette superbe et perfide Albion qui recele tant de scélérats, et qui existe trop longtemps pour le malheur du monde. Daignez sages représentans accueillir le faible hommage d'une commune, qui veille sans cesse au soutien de la Convention nationale, et qui est prête à verser son sang pour l'unité, et l'indivisibilité de la République.

La société a fait choix pour porter la présente du citoyen La Poize.

Pour extrait conforme, LA POIZE.

3

La municipalité et le comité révolutionnaire de Grasse, département du Var, annoncent à la Convention nationale que dans cette commune le peuple ne connaît d'autre culte que celui de la raison et se livre avec allégresse à l'extraction du salpêtre. Ils l'invitent à rester à son poste pour consolider la liberté et le bonheur du peuple.

Mention honorable, insertion au bulletin (14).

[*La municipalité de Grasse à la Convention nationale, le 13 thermidor an II*] (15)

Citoyens Représentants,

C'est avec une vraie satisfaction que la Municipalité s'empresse de vous annoncer que le peuple de Grasse, rendu enfin à la dignité de son être, ne voit les prêtres qu'avec horreur.

Toutes les églises sont fermées; nos concitoyens n'adorent plus que l'être suprême, ils ne reconnaissent que lui.

L'esprit public est entièrement formé; les loix s'exécutent ponctuellement; et il est bien doux pour nous de vous annoncer que nous n'avons dans la commune que des vrais républicains, que des citoyens, qui sont prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour le maintien de la République.

Restez, citoyens Représentants, à votre poste; achevez votre ouvrage et le peuple sera heureux.

CRESP, *maire et douze autres signatures*.

[*Les membres du comité de surveillance de Grasse à la Convention nationale, le 14 thermidor an II*] (16)

Représentans,

Nous vous annonçons avec une vraie satisfaction que le peuple de notre commune, électrisé par l'impulsion des principes, et de la vraye morale, a secoué le joug hontheux de la superstition; il a renoncé à tous autre culte qu'à celui qui est dû à l'Être suprême, il est résolu à l'adorer réellement en esprit, et en vérité à lui

(12) P.-V., XLV, 2.

(13) C 318, pl. 1293, p. 25.

(14) P.-V., XLV, 2.

(15) C 319, pl. 1304, p. 33.

(16) C 319, pl. 1304, p. 31.